



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 16 février 2021

Monsieur Alain THIRION
Directeur Général de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises
Place Beauvau
75008 PARIS

N/Réf : SD/CLN
N°40_20210216

Objet : Plan de relance – combien pour l'organisation des secours ?

Monsieur le Directeur général,

C'est circonspects que nous vous écrivons dans le cadre de la crise COVID, il a été décrété un plan de relance de 100 milliards d'euros ce qui comprend par exemple: "le versement d'une subvention spécifique de 100 M€ au Centre des monuments nationaux (CMN) qui assure les travaux de restauration et de mise en valeur du château de Villers-Cotterêts."*

Alors que l'argent public est rare, que tous les acteurs ont constaté un effondrement de l'investissement dans les services d'incendie et de secours, un vieillissement du parc roulant et le nécessaire renforcement de la flotte aérienne de la Sécurité civile. Si les services d'incendie et de secours bénéficient de ce plan de relance, c'est pour le moins discrètement.

Puisque nous évoquons le financement des services d'incendie et de secours, nous portons à votre connaissance des éléments avec lesquels nous avons interpellé des sénateurs qui semblaient intéressés par les SIS en janvier 2017:

- Rendre la DETR accessible aux SDIS* pour les constructions de centres de secours ruraux (créé par l'article 179 de la loi n° 2010-1657 de finances pour 2011) ils n'en bénéficient que dans une proportion proche du ridicule; Rendre accessible aux SIS l'article 159 de la loi de finances pour 2016 pour la rénovation des centres de secours en milieu rural ;
- Prendre en compte la spécificité des SIS par le FIPHFP (dont la grande majorité des agents ont une aptitude qui conditionne l'emploi) ;
- Permettre le don des particuliers et des entreprises aux SIS.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir Monsieur le Directeur général, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif fédéral CGT des SDIS

Sébastien Delavoux

Extrait du site gouvernemental : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/administrations/le-patrimoine-dans-les-territoires-acceleration-du-chantier>

- Copie au Ministre de l'Intérieur et au Député Fabien MATRAS